



Monsieur l'Inspecteur d'académie,



Le Premier ministre vient d'annoncer la composition du nouveau gouvernement. Pour succéder à Vincent Peillon, Benoit Hamon a été choisi pour diriger un grand pôle regroupant l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche.

Pour le SNUipp-FSU, cette nouvelle nomination devrait être synonyme d'améliorations concrètes pour l'École et les enseignants. La priorité au primaire, tout juste amorcée, ne doit pas tomber aux oubliettes. Si des dossiers ont avancé, de gros chantiers restent encore devant nous : les programmes, la maternelle, la formation continue, l'amélioration des conditions d'exercice du métier, les salaires et les carrières des PE (ISAE...), le réexamen du dossier des rythmes scolaires...

Mais le Pacte de responsabilité, initié par l'ancien gouvernement, et toujours d'actualité réduit nos espoirs d'amélioration du système éducatif. Ce seront au total 50 milliards de baisse des dépenses publiques programmés sur les trois prochaines années.

La question de la remise en cause de la création de 60 000 postes sur la durée du quinquennat est de fait posée.

Nous ne pouvons accepter la remise en cause de ces 60 000 postes, déjà insuffisants pour revenir à la situation antérieure à 2008.

Vous allez, monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous présenter une carte scolaire pour la prochaine rentrée en positif par des mesures demandées ou soutenues par le SNUipp-FSU : 4 postes supplémentaires de PEMF, 3 postes supplémentaires de maîtres surnuméraires, 1 poste de Conseiller Pédagogique, une classe d'UPE 2 A, une classe spécifique « autisme ». Et aussi, davantage d'ouvertures que de fermetures de classes. Mais, faute de moyens, ces mesures sont insuffisantes : seulement 46 postes pour 1000 élèves supplémentaires.

Notre département restera dans le dernier quart au niveau national en termes d'encadrement des élèves et par le nombre d'élèves par classe. Beaucoup de classes, notamment en maternelle commenceront l'année à 29 ou 30 élèves par classe.

Les élèves de moins de trois ans disparaissent peu à peu du paysage. En 10 ans, la baisse de la scolarisation des plus jeunes est de 40% environ. Il n'y aura aucun poste supplémentaire pour la brigade de remplacement.

Quant aux réseaux d'aides, il n'en est carrément plus question, alors que la prise en compte de la difficulté scolaire resterait une priorité nationale.

Comment allez-vous répondre au temps de décharge des directions d'école et PEMF nécessaire pour les uns à la généralisation des rythmes scolaires et pour les autres au service de la formation ?

Les ouvertures et fermetures conditionnelles sont supérieures aux mesures définitives. Vous proposez ainsi d'attendre la rentrée scolaire de septembre 2014 pour confirmer les décisions prises.

Cette manière de fonctionner désorganisera à peu près 70 écoles du département et aura des répercussions sur la nomination des personnels. Nous vous proposons de revoir les situations d'écoles qui n'auront pas été réglées aujourd'hui au mois de juin en convoquant un nouveau CTSD.

Les attentes des enseignants sont très fortes et la transformation de l'école reste une nécessité. Pour ce faire, il faudra bien y consacrer les moyens nécessaires et s'appuyer sur le professionnalisme et l'engagement de ceux qui font l'école au quotidien. Il est donc urgent d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants.

Le SNUipp-FSU entend bien continuer de porter ces revendications et obtenir des avancées pour tous.